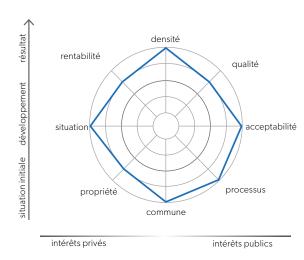
densipedia.ch_Monthey VS

Réaménagement de l'espace public: le centre-ville mue et se densifie

Principale ville de l'agglomération du Chablais et chef-lieu d'un district de neuf communes, Monthey connait une forte croissance en termes d'habitants et d'emplois. La Ville s'est donné pour objectif d'accueillir une grande partie de celle-ci dans son centre, tout en gardant celui-ci attractif pour maintenir la qualité de vie de ses habitant·es et freiner l'exode des commerces vers la périphérie. L'élaboration d'une planification directrice pour les espaces publics a jeté les bases d'un long processus de réaménagement du centre-ville qui passe par la restructuration de son réseau routier et redonne la priorité aux piétons. Elle vise aussi à promouvoir la densification du tissu bâti.







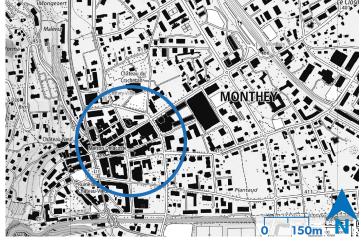
Les aménagements urbains permettent de créer une identité propre au centre-ville. Photo: S. Veckmans

contexte

Dès 1989, la Ville de Monthey a mené diverses études pour revitaliser le centre-ville et restructurer son réseau routier. De nombreuses rues étaient en effet à sens unique, et, avec l'augmentation du trafic, notamment de transit, la circulation en ville devenait problématique. Le plan de zones, approuvé en 2000, montrait également ses limites quant au traitement qualitatif des espaces publics.

Ses études et réflexions ont débouché, en 2005, sur l'élaboration d'un «plan directeur des espaces publics du centre-ville de Monthey». Celui-ci a pour objectif de revaloriser le centre en tant qu'espace public de qualité, ce qui nécessite, entre autres, de revoir la politique de circulation. Les principes à suivre sont les suivants: favoriser l'accessibilité au centre et à ses activités commerciales, limiter les nuisances liées au trafic de transit, repositionner le parcage et réduire la vitesse des véhicules.

Cette nouvelle stratégie de circulation se base notamment sur la création d'une «Petite Ceinture», constituée par les rues du Marquisat, de la Tannerie, du théâtre et de Fay qui délimitent le centre à l'est. Cet axe est traversé par des radiales qui établissent une continuité entre le centre et les autres quartiers de la ville. Sa mise en œuvre consiste en la réalisation d'une large avenue à double sens, classée en zones 30 et 20, prolongée par un nouveau pont sur la Vièze qui la relie à l'avenue du Simplon, assurant ainsi une desserte plus directe du centre-ville.



Situation de la Petite Ceinture. Source: Office fédéral de topographie swisstopo

Rebaptisée avenue du Théâtre, elle a pour but de libérer le centre d'une partie de la circulation nord-sud qui l'engorge régulièrement, et ainsi permettre la création de zones de rencontre où le piéton est prioritaire. C'est pour cela que l'ensemble du projet de réaménagement de l'espace public adoptera le nom «Petite Ceinture». Ce projet a été la première étape du long processus de réaménagement du centre-ville, qui devrait durer jusqu'en 2023.

évaluation

situation

Située dans la plaine du Rhône, la ville de Monthey est le chef-lieu d'un district de neuf communes et la principale ville de l'agglomération du Chablais. Le centre-ville de Monthey regroupe de nombreux services, commerces et équipements publics, pour répondre tant à des besoins locaux que régionaux. La ville est bien desservie par les transports publics, avec la gare CFF qui se trouve à dix minutes à pied du centre et la gare AOMC (ligne Aigle-Ollon-Monthey-Champéry), ainsi que plusieurs lignes de bus urbaines, d'agglomération et régionales qui la traversent. Durant ces deux dernières années, l'offre a par ailleurs doublé, avec un bus qui circule toutes les quinze minutes dans le centre.



Les projets de densification suivent leur cours dans le centre-ville, tandis que l'espace vert autour de la Maison Blanche est conservé en attendant un éventuel futur projet. Photo: S. Veckmans

commune

Approuvé en janvier 2006 par le conseil municipal, le «plan directeur des espaces publics du centre-ville de Monthey» a jeté les bases de son projet de réaménagement. En 2012, la commune s'est ensuite dotée d'autres stratégies de planification, en lien avec le projet d'agglomération, à savoir un plan directeur de densification, un concept général de la mobilité et un plan directeur des espaces verts. La même année, elle a acheté la Villa Delaloye, belle demeure historique, et son immense parc. Cette parcelle située le long de la Petite Ceinture a été identifiée pour son potentiel de densification. La villa a toutefois été conservée et, en 2016, transformée en espace de coworking et rebaptisée «Maison blanche». En attendant un éventuel futur projet, le parc garde son affectation, accueillant notamment un festival durant l'été.

chiffres clés

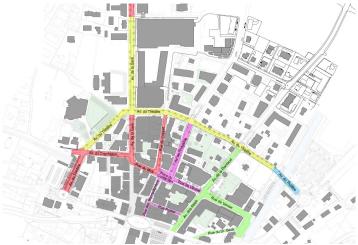
- Population de la commune de Monthey: 17'785 (2018)
- Surface du site: 32'000 m² (travaux actuels de réaménagement des espaces publics)
- Coûts d'investissements: environ 20 millions de francs
- Indice d'utilisation du sol IUS: 1.5 à 2.0
- Niveau de qualité de desserte par les TP: B bonne desserte
- Type de commune OFS: Commune urbaine (industrielle) d'une petite ou hors agglomération

propriété

L'ensemble des espaces publics concernés par le projet étant en mains communales, la mise en œuvre des travaux s'en est trouvée simplifiée. La majorité des parcelles qui présentent un potentiel de densification appartiennent quant à elles à des propriétaires privés. Ce sont donc eux qui initient les projets de construction. Plusieurs bâtiments ont déjà été érigés, et d'autres sont en cours de réalisation.

processus

Les premières discussions qui définissent les priorités pour le centre-ville remontent à la fin des années '90. Elles aboutissent en 2003 à l'instauration d'une commission spéciale pour la mise en consultation du «plan directeur des espaces publics du centre-ville», composée de membres du Conseil municipal et général, de chefs de service communaux, ainsi que de représentants des artisans et commerçants, du collège des architectes et de l'office du tourisme. Il est validé en 2006 par le conseil municipal.



Le réaménagement des espaces publics du centre ville se déroule en plusieurs étapes: 1re étape en 2012-2014 (bleu et jaune), 2e étape en 2015-2016 (rouge), 3e étape en 2019-2020 (mauye) et dernière étape en 2021-2023 (vert). Source: Ville de Monthey

Le projet de réaménagement (mobilité, stationnement, espaces piétons, zones vertes) du centre-ville compris entre l'avenue du Théâtre, la Vièze et le pied du coteau est prévu en plusieurs étapes. Suite au recours de deux opposants jusqu'au tribunal fédéral, qui contestaient le principe même de nouvelle gestion du trafic proposée par la commune, les travaux commenceront plus tard que prévu, en 2012, avec la réalisation de la Petite Ceinture.

Les deux premières étapes se sont achevées en 2016. Les commerçants ayant demandé une pause dans le calendrier des travaux, l'étape suivante a débuté au printemps 2019, avec, notamment, la transformation de la place du Comte Vert en lieu de détente et de rencontre. La dernière phase est prévue de 2021 à 2023.

acceptabilité

En 2008, la population montheysanne a été invitée à se prononcer sur le projet de réaménagement du centre-ville au travers de quatre ateliers participatifs. Globalement soutenu par la population, le projet a suscité la crainte, auprès des commerçants, que la clientèle ne déserte le centre-ville suite à la suppression progressive de nombreuses places de stationnement... et vu la durée du chantier!

La commune a toutefois été à l'écoute et a également beaucoup investi dans la communication. La population est mise au courant de l'avancement des travaux via le bulletin communal, ou lors de séances d'information publique. La commune a aussi lancé en 2016 une campagne d'information pour rappeler les multiples possibilités de stationnement, dans et à proximité directe du centre-ville. Les commerçants, décidés à rester positifs, ont également misé sur la communication avec, lors du lancement de la 3e phase des travaux en 2019, une compagne de promotion pour attirer la clientèle en ville, avec un slogan à l'humour décalé «Monthey en chantier, commerces enchantés!»

Le plan directeur de densification, adopté en 2013 par les autorités communales, a été présenté à la population en 2018. Plusieurs projets en cours suscitaient les critiques d'une partie de la population qui s'élevait contre le «bétonnage» de la ville et la perte progressive de son âme. La commune s'est donc rendu compte qu'il était important d'expliquer les outils avec lesquels elle travaillait, et de montrer qu'il était possible de densifier tout en préservant la qualité de vie. Elle a également débuté tout récemment la réalisation d'un inventaire du patrimoine, afin de définir les sites à protéger.

densité

Le projet de requalification de l'espace public visait aussi à encourager la densification du tissu bâti. Pour le secteur du centre-ville qui présente une forte mixité d'affectation et une bonne accessibilité par les transports publics, le plan directeur de densification a identifié un potentiel élevé de développement vers l'intérieur, de près de 800 habitants. Celui-ci concerne principalement la construction de parcelles non encore bâties ou le remplacement d'habitations isolées de faible valeur architecturale. La surélévation ou l'agrandissement de certains bâtiments est aussi envisagé, mais s'avère plus délicate au vu de la valeur patrimoniale du centre historique. La densité visée est de l'ordre de 2.0.



Le plan directeur de densification identifie les potentiels de densification dans le centre-ville. Certains bâtiments projetés sont déjà réalisés ou en cours de construction. Source: Ville de Monthey

Le processus de densification a rapidement débuté, avec la construction d'immeubles à appartements, achevée ou en cours, sur des parcelles vides ou en remplacement de maisons individuelles.

qualité

Concernant les nouveaux bâtiments, un pourcentage de la surface est dévolu aux activités commerciales et économiques, notamment au rez-dechaussée, et le stationnement est réalisé en souterrain.

La création de zones de rencontre et de zones 30 donne la part belle aux piétons et cyclistes dans le centre-ville, et des abris couverts pour vélos ont ponctuellement été mis en place. Le projet de réaménagement a entraîné la suppression de nombreuses places de stationnement, mais plusieurs parkings souterrains et en surface ont été créés, permettant d'accéder en moins de cinq minutes à pied au centre-ville. Le stationnement sur voirie est destiné en priorité à la clientèle des magasins, avec une tarification progressive qui favorise la courte durée.



La Petite Ceinture passe de zone 30 à zone 20 avant de rejoindre l'avenue de la Gare, elle aussi classée en zone de rencontre. Photo: S. Veckmans

Afin de renforcer l'identité spatiale du centre-ville, une unité de traitement est appliquée aux aménagements urbains. Le revêtement des sols, par exemple, diffère selon que l'on se trouve dans le centre historique (pavés) ou dans le reste du secteur piétonnier (enrobé bitumineux et bandes en pierre). Ces aménagements assez minéralisés laissent peu de place à la nature, même si une arborisation a été prévue le long des voiries. Les arbres ont leur base enchâssée dans une structure métallique, esthétique mais peu propice à la biodiversité, ou bien sont mis en pot. Une meilleure prise en compte de la nature en ville apporterait clairement une plus-value aux futurs projets.

rentabilité

Le réaménagement du centre-ville a, jusqu'à présent, coûté près de 20 millions de francs. Le montant est justifié au vu de l'étendue de ce projet, ainsi que des bénéfices qu'en tire la population, tant au niveau de la mobilité que de la qualité des espaces publics. Monthey est par ailleurs le centre urbain principal du Bas-Valais, région qui connaît la plus forte croissance du canton suite à la pression immobilière de l'arc lémanique.

La construction de nouveaux logements dans le centre-ville répond donc clairement à un besoin, d'autant que la ville souhaite croître au sein de son périmètre actuel. Actuellement, l'offre et la demande étant plus ou moins en équilibre, la commune ne prévoit pas de construire sur ses parcelles.

résumé

Avec au départ la volonté de restructurer son réseau routier dans le centre-ville, la commune a engagé un processus complet de revitalisation de ce dernier, en se dotant d'une planification directrice adéquate. Outre l'enjeu de créer une identité propre pour le centre-ville et d'y donner la priorité aux piétons, la requalification de l'espace public vise aussi à encourager la densification du tissu bâti, tout en maintenant la qualité de vie de ses habitant·es.

points forts de l'avis d'EspaceSuisse

- La commune a élaboré plusieurs plans directeurs sectoriels pour se donner une vue d'ensemble et mettre en œuvre un projet de qualité.
- La revalorisation concerne l'ensemble du périmètre du centre-ville et le libère d'une partie du trafic pour redonner la priorité aux piétons.
- La population a été associée au projet de réaménagement du centre-ville, favorisant son acceptation. La commune a également beaucoup communiqué sur les différentes étapes.

informations supplémentaires

- 2005. Plan directeur des espaces publics du centre-ville de Monthey. Alpa. Monthey.
- 2012. Plan directeur de densification. Team+. Monthey.
- 2012. Plan directeur des espaces verts. In Situ. Monthey.
- 2013. Plan directeur de mobilité. Team+. Monthey.
- 2019. Un centre-ville réaménagé. MontheyMaVille n° 39 de mars 2019. Monthey.